

Déclaration de Solidaires Auvergne  
à la réunion en visio-conférence  
avec la préfète du 23 avril 2020



Au nom de l'**Union Syndicale Solidaires Auvergne**, je vous remercie madame la préfète pour l'organisation régulière de réunions en visio et je vous demande de nous excuser de n'avoir pas participé à la précédente pour des raisons techniques.

Depuis 2 mois, des travailleuses et des travailleurs (notamment les personnels de santé et des commerces alimentaires) accomplissent leurs missions avec dévouement et professionnalisme.

***Nous continuons à déplorer des conditions de travail souvent encore trop peu sûres*** même si elles se sont améliorées notamment avec l'arrivée des masques.

***Nous continuons à défendre l'idée que les salariés ne doivent pas être sur leur lieu de travail s'ils ne sont pas suffisamment protégés***, nous l'avons défendu dans les entreprises (Michelin, eaux de Volvic) et les services publics.

**L'activité économique, hors les activités essentielles, doit être mise de côté aussi longtemps que la situation sanitaire l'exigera .**

Pour les personnels qui sont en contact avec le public, on compte désormais de nombreux-ses malades et des décès. En guise de récompense, le gouvernement a annoncé une prime (et même pas pour toutes et tous !). Solidaires revendique la sécurité et la protection de ceux et celles qui travaillent, et des revalorisations salariales pérennes.

**Le système de santé, déjà à bout de souffle, n'arrive pas à faire face.**

Nous constatons que la politique néolibérale et l'incurie du gouvernement mettent en danger la santé des soignant·e·s. Il ne s'agit pas d'en faire des héros qu'on applaudit tous les soirs à 20h mais de leur donner les moyens d'assurer le service public de la santé en faisant leur travail dans de bonnes conditions sanitaires .

À Clermont-Fd, comme ailleurs, les personnels de santé travaillent dans des conditions indignes. L'ensemble des organisations syndicales du CHU a lancé une lettre pétition([ICI-><https://solidaires.org/Petition-Lettre-ouverte-du-CHU-de-Clermont-Ferrand-63>] qui vous a été adressée afin de dénoncer ces conditions, le manque de moyens et afin d'exiger du matériel, du personnel et une augmentation du point d'indice.

La situation est dramatique dans les EHPAD déjà fragilisés par le manque d'effectifs.

L'inquiétude est majeure aussi au centre de l'enfance et de la famille (FPH) avec le risque majoré lié à la re-scolarisation et la surcharge chronique des groupes d'enfants.

Les travailleurs sociaux attirent également l'attention sur l'augmentation des risques d'agressivité voire de violence des populations fragiles qui cumulent précarité et confinement.

Je vous transmettrai [un communiqué de SUD santé sociaux->[http://www.sudsantesociaux.org/IMG/pdf/20200330\\_tract\\_covid\\_19\\_protection\\_enfance.pdf](http://www.sudsantesociaux.org/IMG/pdf/20200330_tract_covid_19_protection_enfance.pdf)] à la suite de cette réunion.

Dans ce contexte difficile, alors que les moyens de protection sont encore trop peu présents dans les entreprises et les services, que la perspective de déconfinement s'annonce chaotique nous constatons que le gouvernement attaque encore les droits des travailleur·ses et des travailleurs.

La pression exercée est très forte sur les salarié-e-s : les congés, Compte Épargne Temps et RTT sont remis en cause, le temps de travail s'allonge, des menaces de sanction sont brandies en cas d'utilisation du droit de retrait.

***La crise sanitaire fragilise encore un peu plus les plus précaires et fait reculer les droits sociaux.***

À compter du 1er mai, les salarié-es en arrêt pour garde d'enfants ou parce que vulnérables basculeront dans le système d'activité partielle et subiront donc une perte financière importante.

Les besoins de l'économie et des entreprises l'emportent trop souvent sur la santé des salarié·e·s et la crise sanitaire due au COVID-19 n'y change rien.

Comme en témoigne notre signature sur [le communiqué intersyndical-  
><https://solidaires.org/Plus-que-jamais-le-1er-Mai>] , **Solidaires** condamne fermement toute les pressions exercées sur les agent.es de contrôle qui préconiseraient trop de mesures de protection des salarié·e·s ou qui inviteraient les entreprises à ne pas reprendre leur activité dans des conditions non satisfaisantes en matière de santé.

Nous réitérons notre soutien à l'agente de **l'inspection du travail** du Puy-de-Dôme qui a subi de telles pressions.

[communiqué intersyndical de soutien-><https://solidaires.org/Communique-intersyndicale-de-l-inspection-du-travail-CGT-FSU-SUD-du-Puy-de-Dome>]

Nous exigeons que l'inspection du travail puisse faire respecter les droits et la sécurité des travailleurs.euses.

Pour cela, les organisations syndicales et l'inspection du travail doivent être partie prenante des réunions concernant les conditions de travail et la reprise de l'activité.

Nous déplorons que cela n'ait pas été le cas pour celles qui se sont tenues dernièrement à la préfecture pour la reprise des chantiers de BTP.

N'ayant pas eu de compte-rendu de la dernière réunion, je me permets de vous poser la question suivante à laquelle vous avez peut-être déjà répondu :

**Où en sommes-nous des demandes des organisations syndicales de dérogations pour les représentants syndicaux** qui souhaitent aller sur les entreprises pour répondre aux demandes et sollicitations des salariés ?

Est-ce que, comme dans l'Allier par exemple, un document a été validé par la Préfecture ?

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé la **réouverture progressive des écoles et établissements à partir du 11 mai** et renvoie aux hiérarchies locales et aux personnels la mise en œuvre de ses annonces.

Il n'apporte aucune garantie en matière de sécurité et de prise en charge des élèves : Les personnels de l'Éducation Nationale et les agent·e·s ne peuvent retourner dans les écoles et établissements scolaires que si ,et seulement si, les conditions sanitaires pour tout le monde sont assurées.

Si ce n'est pas le cas, ils ne sacrifieront pas leur santé ni celle des élèves et de leurs familles. Ils ne tomberont pas dans le piège que constitue l'argument de "**la justice sociale**" utilisé par le ministre et le recteur .

C'est l'argument de l'héroïsme, en lieu et place d'une logique de vrai service public.

Si les personnels devaient retourner dans les établissements (ce qui, compte-tenu des conditions, de l'avis des scientifiques et de l'avancée de nos discussions intersyndicales est loin d'être évident), le gouvernement a annoncé que les personnels vulnérables seraient autorisés à rester chez eux.

Nous réclamons une communication très claire en ce sens.

D'autre part nous avons envoyé le 10 avril un courrier, resté sans réponses, à Monsieur le Recteur au sujet des examens.

Dans cette situation totalement inédite, il est d'autant plus important que les personnels aient des réponses à leurs interrogations. D'autant que les conditions de reprises posent de nouvelles questions notamment quant à l'assiduité comme critère de délivrance du baccalauréat.

**SUD éducation** vous a adressé un courrier pour vous alerter les conséquences sociales du confinement et de l'éloignement de l'école et demander **le versement** sans démarches préalables aux familles **des prestations sociales** qui auraient dû leur être versé en l'absence de confinement.

**Les violences intra-familiales, notamment les violences faites aux femmes et sur enfants**, explosent durant cette période. La décision a été prise lors de notre 1ère réunion de faire placer des affiches dans les hall des immeubles par les bailleurs sociaux. Ce n'est pas forcément fait partout.

Pouvez-vous communiquer sur les lieux où les affiches sont disponibles ?  
Pouvez-vous nous assurer que les femmes victimes de violence qui ont fui leur domicile sont toutes hébergées ?

Je tiens aussi à réitérer les demandes qui vous ont été adressées hier par **RESF** (*à lire en PJ*). La période de confinement complique encore les démarches et le quotidien de la population étrangère de ce département. Au nom de Solidaires et, dans l'intérêt général, j'insiste pour que les mesures demandées soient prises dans les meilleurs délais.

Pour terminer **Solidaires**, signataire [de la déclaration unitaire de l'ensemble des organisations syndicales de Auvergne Rhône Alpes -> <https://solidaires.org/Declaration-commune-des-Organisations-syndicales-d-e-salaries-d-Auvergne-Rhone>], vous demande, Madame la Préfète d'intervenir auprès de gouvernement pour que l'usine **Luxfer soit réquisitionnée et nationalisée afin que la production de bouteilles d'oxygène rendues encore plus indispensables en la période puisse reprendre le plus rapidement possible.**

**Les ex-salariés en lutte depuis plus d'un an sont prêts.**